



Trois questions à

Alessandro Dazza
Directeur général
Imerys

Quelles activités d'Imerys contribuent à la transition écologique, et comment réduisez-vous leur empreinte ?

Le groupe Imerys fournit des minéraux pour l'industrie avec trois domaines d'expertise :

- les minéraux de spécialités : ils peuvent être utilisés pour des usages extrêmement divers tels que le kaolin pour la céramique, la diatomite pour la filtration ou encore la perlite pour remplacer les micro-billes de plastique en cosmétique ;
- les minéraux résistant à des conditions extrêmes : réfractaires, abrasifs, mortiers de construction ;
- les minéraux indispensables à la transition énergétique : le graphite et le noir de carbone utilisés dans certaines batteries Li-ion ou le quartz de haute pureté pour le photovoltaïque et les semi-conducteurs. Imerys développe également deux projets d'exploitation de lithium pour les batteries de véhicules électriques, en France dans l'Allier et dans le sud de la Grande-Bretagne. Ces projets permettraient d'équiper 1,2 million de voitures électriques par an.

édito

La principale incertitude sur la poursuite de la transition écologique passée, les entreprises poursuivent les investissements déjà engagés en ce sens. Alessandro Dazza ci-contre présente un exemple de ce que peut être une réindustrialisation à la fois écologique et stratégique, utile pour le climat et respectueuse de la biodiversité locale.

La Question Ouverte, quant à elle, fait écho à l'avis du CESE sur le rôle du travail et de l'emploi pour le succès de la planification écologique et surtout au récent colloque sur la transition écologique dans le dialogue social. Le sujet y est encore occasionnel, mais répond utilement à des attentes des salariés comme des entreprises.

Avec l'espoir que l'été vous donne encore plus envie de protéger la nature, et des idées fraîches pour avancer !

Claire Tutenuit
Déléguée générale

En 2023, le groupe Imerys a réalisé un chiffre d'affaires de 3,8 milliards d'euros, réalisé pour 47 % en Europe, 33 % aux États-Unis et 20 % en Asie. L'activité du groupe s'appuie sur 86 sites d'extraction parmi nos 179 sites industriels.

Nous répondons aux exigences réglementaires locales de chaque pays où nous sommes implantés. Afin d'harmoniser les différentes obligations entre nos sites, nous avons des politiques internes ambitieuses pour réduire nos impacts environnementaux. Elles portent notamment sur nos émissions, sur la gestion de la ressource en eau, sur la biodiversité et la réhabilitation des sites. Avant même son ouverture, chaque site fait l'objet d'une étude d'impact environnemental qui a pour objectif d'éviter, réduire et compenser nos impacts. La préservation de la biodiversité est au cœur de notre stratégie. Nous avons, par exemple, un partenariat scientifique depuis 2018 avec le Muséum national d'Histoire naturelle en France afin d'appuyer notre programme de préservation de la biodiversité.

Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nous actionnons plusieurs leviers complémentaires : améliorer notre efficacité énergétique, utiliser de la biomasse comme combustible, électrifier nos procédés, acheter de l'électricité d'origine renouvelable ; à court terme, notre plus gros défi est de convertir à l'électricité ou à la biomasse les fours et les sécheurs que nous utilisons dans nos procédés de fabrication. À moyen terme, nous envisageons un recours aux technologies de capture et stockage du CO₂ après 2030 sur quelques applications, mais nous sommes encore prudents quant à la faisabilité technique et économique de ces innovations technologiques.

Bien sûr, ces programmes environnementaux nécessitent des investissements conséquents. La transition écologique a un coût. Tout comme nos clients, nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de produit durable sans entreprise responsable.

Est-il encore possible d'ouvrir une mine en France ?

Nous en sommes convaincus ! EMILI, notre projet de mine de lithium à Beauvoir en Auvergne, vient d'ailleurs d'être reconnu comme « projet d'intérêt national majeur ». Ce projet d'exploitation d'un gisement très riche situé sous une carrière existante de kaolin répond à de hauts standards environnementaux :

- extraction et broyage 100 % en souterrain (ni poussière, ni bruit, moins d'impact sur la biodiversité...);
- puis transport par canalisation vers une station de chargement avant d'emprunter le rail vers l'usine de concentration située à Montluçon ;
- les co-produits seront valorisés. Le lithium produit

à Beauvoir servira les filières françaises et européennes.

Le projet est bien reçu car tous les acteurs sont conscients des enjeux de transition écologique et de souveraineté ; les riverains ont aussi pu constater dans la durée notre capacité à opérer la carrière existante de manière responsable. Nous répondons aux questions soulevées, participons activement au dispositif de débat public géré par la Commission Nationale du Débat Public, dispositif unique à la France et très exigeant, avec un dossier très détaillé et des débats hebdomadaires sur tous les aspects du projet.

Nous avons l'impression, à travers ces débats, que le public comprend que les minéraux sont essentiels pour la transition et que la perception de la mine change. L'importance de la réglementation, des standards tels que IRMA (Initiative for Responsible Mining Assurance), des contrôles et la transparence aident à ce changement d'image.

Comment accroître la circularité de vos activités ? Avez-vous la capacité de récupérer des minéraux en dehors de mines ?

La circularité des minéraux est un sujet complexe et systémique. Nous l'étudions depuis plusieurs années afin d'identifier les options techniquement et économiquement pertinentes. Trois pistes semblent aujourd'hui viables :

1. Valoriser les stériles et résidus miniers : il y a un intérêt chez certains de nos clients et nous étudions avec eux comment adapter leurs cahiers des charges pour intégrer des minéraux non utilisés aujourd'hui. Nous proposons déjà plusieurs gammes de produits qui suivent ces principes, comme les carbonates de calcium Remined aux États-Unis ;
2. Introduire des déchets recyclés pour compléter nos minéraux vierges : pour beaucoup de nos produits, l'usage ne modifie pas leurs propriétés. En revanche, aujourd'hui, le coût de la récupération et du recyclage reste encore élevé. Une incitation réglementaire comme, par exemple, une obligation d'incorporation de matériaux recyclés pourrait contribuer à développer cet usage. Le *Critical Raw Materials Act*, qui prévoit 10 % de matériaux locaux et 25 % de matériaux recyclés, va dans ce sens ;
3. Faire en sorte que nos produits augmentent la durée de vie des produits des clients : c'est le cas notamment de nos mortiers de spécialités, qui permettent par exemple de doubler la durée de vie d'un réseau d'assainissement.

Certains investissements récents d'Imerys, comme celui dans une structure commune avec la start-up Seitiss, vont dans ce sens afin d'offrir un plus large éventail de solutions circulaires à nos clients.

Comment faire de la transition écologique un sujet de dialogue social dans les entreprises ?

La transition écologique est source de transformations dans les activités des entreprises, impactant l'organisation du travail et les salariés. Elle est étroitement liée au changement climatique qui appelle d'autres transformations des conditions de travail. En réunissant les directions d'entreprises et les représentants des salariés, le dialogue social peut servir de levier pour aborder les sujets liés à ces transformations, d'où l'intérêt d'identifier et de surmonter les freins et de faire de la transition écologique un sujet central de ce dialogue.

Les travaux du Comité RH d'Entreprises pour l'Environnement (EpE), présidé depuis 2022 par Myriam El Khomri (Diot-Siaci), ont également mis en évidence les transformations et réflexions en cours au sein des entreprises. Ils s'ancrent dans un contexte de montée de la mobilisation :

- en 2022, seuls 15 % des élus des comités sociaux et économiques (CSE) ont été formés aux sujets environnementaux et 10 % se sentaient compétents pour porter ces sujets (Baromètre Syndex-Ifop, 2022), alors que la loi Climat & Résilience d'août 2021 a élargi les attributions des CSE aux enjeux de la transition écologique ;
- selon l'étude « Perception des salariés français sur la transition écologique et de ses enjeux de dialogue social » (Diot-Siaci Institute, IFOP - mai 2024), les CSE sont perçus comme le quatrième acteur prioritaire pour agir en faveur de la transition écologique dans l'entreprise, après les dirigeants, la direction RH/RSE, et les salariés eux-mêmes ;
- signé en avril 2023, l'Accord national interprofessionnel (ANI) relatif à la transition écologique et au dialogue social sert de référence aux entreprises. De premiers outils existent, à destination des représentants (la boîte à outils de la CFDT, le Radar Travail et Environnement de la CGT...) ou des directions (Green RH par Axa Climate School) ;
- l'avis du CESE rendu en mai 2024, « Mobiliser les

acteurs de l'emploi et du travail pour réussir la planification écologique », fait le constat d'un dialogue social qui repose encore sur une approche volontaire des directions comme des représentants du personnel, même dans le cadre de l'ANI. Dans ce contexte, EpE, la CFDT et l'Observatoire du dialogue social ont coorganisé le colloque « Le dialogue social, accélérateur de la transition écologique », le 25 juin dernier, avec 22 autres partenaires (réseaux RH/RSE, organisations patronales et syndicales, institutionnels, experts et ONG). Plus de 250 personnes ont participé à cette demi-journée de rencontres et d'échanges avec pour objectif d'engager largement tous les acteurs de l'entreprise et de répondre aux attentes des salariés.

Les plénières du colloque se sont attelées à visibiliser et rendre opérationnel le dialogue social pour anticiper les transformations et favoriser l'acceptation sociale des changements. Trois ateliers ont traité de l'adaptation des conditions de travail, de l'attractivité des métiers de la transition écologique et des évolutions à prévoir en matière d'emplois et de compétences dans tous les métiers.

Les débats ont mis en exergue différents enjeux. Avec l'augmentation des épisodes climatiques extrêmes les mesures d'adaptation doivent assurer des conditions de travail vivables ; cela suppose d'identifier les risques professionnels, d'adapter les horaires de travail... Pour répondre aux besoins de la planification écologique, les métiers et les compétences évolueront. Présent au colloque, Antoine Pellion, Secrétaire général à la Planification écologique, a rappelé que plus de 2,8 millions de personnes devront être formées d'ici 2030. L'étude ETE 2030 d'EpE souligne que certains métiers de la transition sont déjà en tension (bâtiment, agriculture...) du fait du manque de main-d'œuvre formée ou des conditions propres à certains emplois concernés (précarité, conditions de travail parfois contraignantes).

Ainsi, anticiper les formations nécessaires aux emplois de demain et attirer de nouveaux professionnels deviennent des enjeux majeurs. Loin d'être un défi hors de portée, les transformations sont aussi l'opportunité d'enrichir les compétences et d'améliorer la qualité de l'emploi ainsi que le sens du travail de tous les salariés.

Systématiser l'intégration de la transition écologique au dialogue social est possible en accélérant d'abord la conscience de l'enjeu, puis les formations dédiées pour l'ensemble des partenaires sociaux. Donner les outils pour prendre en main ces sujets, dans le respect des institutions existantes de ce dialogue, contribuera à massifier progressivement la dynamique du dialogue entre partenaires sociaux, au-delà des négociations obligatoires.

Par les transformations qu'elle apporte, la transition écologique devient un sujet de dynamisation du dialogue social et de l'engagement syndical. Réciproquement, le dialogue social est une opportunité pour accélérer la transition écologique au sein des entreprises.

La mobilisation des 22 partenaires et la présence de nombreux participants ont confirmé l'importance de travailler collectivement. Les intervenants ont insisté sur l'intérêt de poursuivre l'intégration de la transition écologique au dialogue social à l'échelle des entreprises, des branches et des territoires. Les partenaires du colloque et le Comité RH d'EpE y contribueront.

Claire Tutenuit, Déléguée générale
Alicia Lachaise, Responsable Océan, Affaires Publiques et Ressources Humaines

Dialogues

- Le CESE a adopté l'avis « Mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail pour réussir la planification écologique » rapporté par Pascal Mayol (FNH) et Claire Tutenuit.
- Le 24 juin, Cécilia Frasnetti, Directrice des achats durables chez Saint-Gobain, a lancé la nouvelle publication d'EpE « **Accélérer la transition écologique avec les achats** » à l'occasion des Rencontres BtoB de l'association Pacte PME.
- Les auditions finales et la remise des **Prix Jeunes pour l'Environnement 2024** se sont déroulées le 17 juin sous la présidence de François Gemenne (FNH) et sur le thème « Quelle transition écologique pour le secteur aérien ? ». Le 1^{er} prix, sponsorisé par Groupe ADP, a été attribué à Thomas Planes et Antoine Salgas pour AeroMAPS, un outil prospectif qui permet d'évaluer les scénarios de transition du secteur aérien en termes d'impacts environnementaux, économiques et d'usages.
- Plusieurs présentations de l'étude **ETE 2030** ont été faites par David Laurent et Claire Tutenuit chez les entreprises membres, mais aussi à la ministre déléguée à l'Agriculture, à l'École des Mines, devant l'ACADI. Nous contacter si vous souhaitez en organiser au sein de vos structures.
- Claire Tutenuit a remis le prix Nature dans le cadre du Grand Prix de la Good Economie au Crédit Mutuel ; autres membres d'EpE récompensés : Crédit Agricole, Publicis et Suez.
- Le Conseil d'Administration a désigné **Estelle Brachlianoff**, Directrice générale de Veolia et Vice-Présidente d'EpE, pour succéder à **Patrick Pouyanné** à la présidence en juin 2025.
- **Emmanuelle Bluon** a rejoint l'équipe EpE en tant que Responsable Biodiversité, Finance et Numérique. **Benoît Galaup** a quitté EpE pour rejoindre AXA Investment Managers.

Les membres d'EpE

ACCENTURE • ADP • AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • APAVE • ARKEMA • AXA • BASF FRANCE • BCG • BIC BRIQUETS • BNP PARIBAS • BPCE / NATIXIS • CAISSE DES DÉPÔTS • CAPGEMINI • GROUPE CARSO • CMA CGM • CRÉDIT AGRICOLE / AMUNDI • CRÉDIT MUTUEL • DELOITTE • DIOT-SIACI • EDF • ENGIE • ERM FRANCE • FORVIA • HEIDELBERG MATERIALS FRANCE • HERMÈS • HOLCIM FRANCE • GROUPE ILIAD • IMERYS • GROUPE INVIVO • KERING • LVMH • MACIF • MARSH FRANCE • MICHELIN • NEXITY • OPMOBILITY • PAPREC • PRIMAGAZ • PUBLICIS • GROUPE RENAULT • REXEL • ROQUETTE • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • GROUPE SEB • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SERVIER • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ • TECHNIP ENERGIES • THALES • TIKEHAU CAPITAL • TOTALENERGIES • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI • VIVENDI • WAVESTONE


entreprises pour l'environnement

www.epe-asso.org

La Lettre d'EpE N°73 - Juillet 2024

Directrice de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris

Abonnement - Désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Cette lettre est imprimée sur du papier recyclé